# Questions sur dissertations, commentaires et cas pratiques

Par **jeeecy**, le **17/04/2004** à **20:29**

voilà de nombreuses personnes soumettent des sujets sur le forum.
Je tiens à préciser que nous ne sommes pas là pour effectuer vos devoirs.
Nous sommes là pour vous aider. De ce fait nous vous demandons lorsque vous nous soumettez vos sujets sur le forum de préciser le travail que vous avez déjà fourni : recherche, plan, introduction....

Ainsi nous pourrons mieux vous aider en précisant vos pensées ou en vous aiguillant vers des nouvelles voies.

voilà nous espérons que vous comprenez cette exigence

Merci

L'équipe Juristudiant

Par **Yann**, le **23/04/2004** à **07:29**

idea: Une autre chose qui serait sympa, c'est lorsque vous avez vos corrections données par le prof ou le chargé de TD si vous pouviez nous les poster. Ceci nous permettrai de nous corriger nous même (on n'est pas infaillibles :oops: ), et surtout si quelqu'un d'autre a un sujet similaire ça lui serai d'une grande utilité 8) . Pensez aussi aux autres :wink: . Ok on dit suvent qu'il n'y a pas de plan type, et que souvent un plan en vaut un autre, toutefois il y a des plans qui ont plus de légitimité que d'autres...

Par **Olivier**, le **12/10/2004** à **18:37**

Histoire de vous le rappeler aussi, merci d'éviter les fautes d'orthographe et les abréviations (style SMS ou autre), parce que pour les modérateurs qui lisent tous les messages postés dans la journée ça devient vite fatigant d'essayer de traduire....

Merci !

Par **jeeecy**, le **05/03/2005** à **18:00**

petite precision

vous connaissez tous maintenant ce principe et l'appliquez

c'est génial et nous vous en remercions

toutefois il s'avere qu'avec le sujet et le plan, c'est encore incomplet : il manque la problematique

donc s'il vous plait quand vous recherchez des informations sur un sujet, donnez le sujet en entier, sa problematique et le plan auquel vous pensez

merci

Par **Yann**, le **28/10/2005** à **08:35**

Nouvelle précision, le fait qu'on vous renvoit ici ne signifie pas nécessairement qu'on ne puisses pas vous aider. C'est juste pour vous que nous le faisons.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés